

AVRIL 2025



NOUVELLE-ÉCOSSE

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

POINTS SAILLANTS
2025-2034



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
POINTS SAILLANTS	5
PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN NOUVELLE-ÉCOSSE	6
UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION	8
APERÇU DU SECTEUR	10
SECTEUR RÉSIDENTIEL	11
CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ	13
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	14
COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	16
ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE	17
LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE	17
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	18
CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS	24
À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA	25



RÉSUMÉ

L'activité de construction en Nouvelle-Écosse a connu une série d'augmentations régulières depuis 2020, avec des gains notables à la fois dans la construction résidentielle et non résidentielle. Les deux secteurs ont enregistré de nouvelles hausses en 2024, les niveaux d'investissement résidentiel étant élevés grâce à la croissance des activités de construction et de rénovation d'habitations, et l'investissement non résidentiel étant propulsé par de forts niveaux d'activité dans la construction d'ouvrages de génie civil et dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

Le scénario de prévision 2025-2034 de ConstruForce Canada pour la Nouvelle-Écosse prévoit une croissance globale de la construction d'ici 2034, principalement dans le secteur résidentiel.

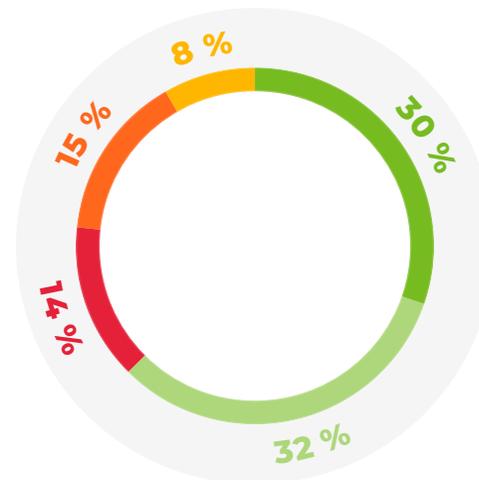
Les niveaux d'investissement dans la construction résidentielle devraient augmenter jusqu'en 2025 et se maintenir jusqu'en 2027, puis augmenter régulièrement jusqu'à la fin de la décennie. Dans un premier temps, la croissance sera stimulée par le secteur des nouvelles habitations, avec des niveaux élevés de maisons individuelles et multifamiliales. L'activité dans le secteur des nouvelles habitations ralentira au cours des années subséquentes, mais restera bien supérieure aux niveaux historiques. Parallèlement, les investissements en rénovations augmenteront de 35 % par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034.

Les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle, quant à eux, devraient fluctuer au cours de la période de prévision, en fonction du calendrier des projets de grande envergure. L'investissement ralentira en 2026, les pics d'activité de plusieurs projets de soins de santé étant franchis et des projets clés de travaux de génie arrivant à échéance.

L'investissement augmentera ensuite pour atteindre un pic prévu en 2028, lorsque les travaux de construction de base démarreront dans le cadre de plusieurs projets clés de travaux de génie, dont le projet d'hydrogène EverWind et les travaux en cours dans le secteur des soins de santé. Cette croissance ne sera toutefois pas durable, car les niveaux d'investissement ralentiront jusqu'en 2030, à mesure que ces projets prendront fin. Les années subséquentes seront marquées par une croissance modérée de l'investissement liée à la croissance économique et démographique globale.

La demande de construction augmentant au cours de la période de prévision, la main-d'œuvre du secteur de la construction en Nouvelle-Écosse devrait augmenter de 6 600 travailleurs d'ici 2034 pour suivre le rythme de la croissance. Le départ à la retraite prévu de quelque 8 400 travailleurs (23 % de la main-d'œuvre de 2024) au cours de la période de prévision élèvera les besoins d'embauche globaux à 15 000 travailleurs.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2024, NOUVELLE-ÉCOSSE*



- NOUVELLES HABITATIONS
- RÉNOVATION RÉSIDENIELLE ET ENTRETIEN
- OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL
- IMMEUBLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS (ICI)
- ENTRETIEN D'IMMEUBLES NON RÉSIDENIELS

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, NOUVELLE-ÉCOSSE



* Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

POINTS SAILLANTS

- L'investissement résidentiel augmentera de 12 % au cours de la période de prévision, sous l'effet de l'activité de rénovation.
- La rénovation deviendra le principal moteur de l'investissement résidentiel d'ici 2030.
- L'emploi dans le secteur non résidentiel atteindra un pic de près de 14 200 travailleurs en 2028 (+12 % par rapport aux niveaux de 2024) grâce aux projets hospitaliers en cours et aux travaux du projet d'hydrogène EverWind.
- L'emploi dans le secteur résidentiel (21 %) et non résidentiel (9 %) devrait augmenter au cours de la période de prévision.
- Les départs à la retraite prévus et l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la construction laisseront ce secteur avec un besoin d'embauche de 15 000 travailleurs d'ici 2034.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN NOUVELLE-ÉCOSSE

REMARQUE À L'INTENTION DES LECTEURS : Les explications des tendances en matière d'investissement et les projections d'emploi présentées dans le présent rapport ont été rédigées avec l'aide de parties prenantes du secteur avant l'apparition de tensions commerciales potentielles entre le Canada et les États-Unis. Les prévisions ne tiennent donc pas compte de l'application éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes vers les États-Unis et sur les importations en provenance des États-Unis, ni des changements qui en résulteraient quant aux tendances des échanges entre le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux.

L'activité de construction en Nouvelle-Écosse a connu une croissance dans les secteurs résidentiel et non résidentiel en 2024. Dans le secteur résidentiel, le segment des nouvelles habitations a été considérablement stimulé par les niveaux élevés d'immigration dans la région. Parallèlement, le secteur de la construction non résidentielle continue de profiter des niveaux élevés d'activité dans les travaux de génie civil et dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

Le secteur de la construction résidentielle en Nouvelle-Écosse, et dans la municipalité régionale d'Halifax en particulier, est confronté à une forte demande et à une pénurie immédiate de travailleurs, ce qui entraîne, dans certains cas, des retards et des annulations de projet.

L'activité du secteur devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2025, sous l'effet de la croissance de la demande de maisons individuelles et des rénovations résidentielles. L'investissement dans les nouvelles habitations ralentira jusqu'à la fin de la période de prévision, le ralentissement des mises en chantier de logements collectifs l'emportant sur la croissance de la construction de maisons individuelles. Bien qu'en retrait par rapport au pic d'activité de 2025, l'investissement dans la construction de logements neufs reste bien supérieur aux normes historiques. Parallèlement, la demande de rénovations résidentielles augmentera de manière continue jusqu'en 2034. La rénovation deviendra le principal moteur de l'investissement résidentiel d'ici 2030.



Les perspectives du segment de la construction non résidentielle sont plus cycliques. L'investissement devrait diminuer légèrement jusqu'en 2026 en raison du ralentissement ou de l'achèvement de plusieurs projets de construction de bâtiments ICI et de travaux de génie civil. Il augmentera ensuite pour atteindre un pic prévu en 2028, alors que les travaux de construction de base seront en cours pour plusieurs projets clés, notamment le projet d'hydrogène EverWind et un volume de travail constant sur les projets de bâtiments ICI. Les niveaux baisseront en 2030 avec l'achèvement de ces projets, puis augmenteront légèrement jusqu'à la fin de la décennie, parallèlement à la croissance démographique et économique globale.

Comme on peut le voir à la figure 1, ces tendances se combineront pour augmenter l'emploi dans le secteur résidentiel de 21 % au cours de la période de prévision, la croissance la plus importante se situant dans les domaines de la rénovation et de la maintenance (qui augmentent tous deux de 36 %). L'emploi non résidentiel augmentera de 9 %, la croissance étant la plus forte dans les activités de maintenance non résidentielle (38 %).

FIGURE 1:
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION, NOUVELLE-ÉCOSSE



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

La population de la Nouvelle-Écosse est généralement plus âgée que la moyenne nationale.

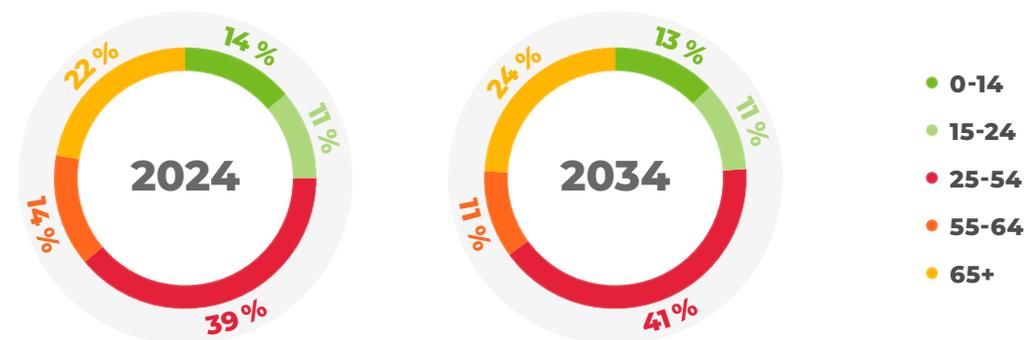
Comme le montre la figure 2, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans la province était de 22 % en 2024. Ce pourcentage devrait augmenter à 24 % d'ici 2034. En revanche, ce groupe représentait 19 % de la population totale du Canada en 2024 et devrait en représenter 21 % en 2034.

Par ailleurs, le pourcentage de personnes âgées de 15 à 24 ans et sur le point d'entrer sur le marché du travail était de 11 % en Nouvelle-Écosse en 2024. Cette proportion devrait rester la même jusqu'en 2034. Dans l'ensemble du Canada, cette cohorte représentait 12 % de la population en 2024 et devrait également rester inchangée d'ici 2034.

Ces déplacements de population pourraient avoir des répercussions importantes sur l'économie de la province et sur la demande en construction, notamment de logements et de bâtiments commerciaux et institutionnels, ainsi que sur les besoins en infrastructures.

En outre, le départ de travailleurs âgés risque de créer des lacunes en matière d'expérience qui ne pourront pas être facilement comblées à court terme, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes de productivité.

FIGURE 2 : RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION, NOUVELLE-ÉCOSSE*



*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

SOURCE: Construforce Canada

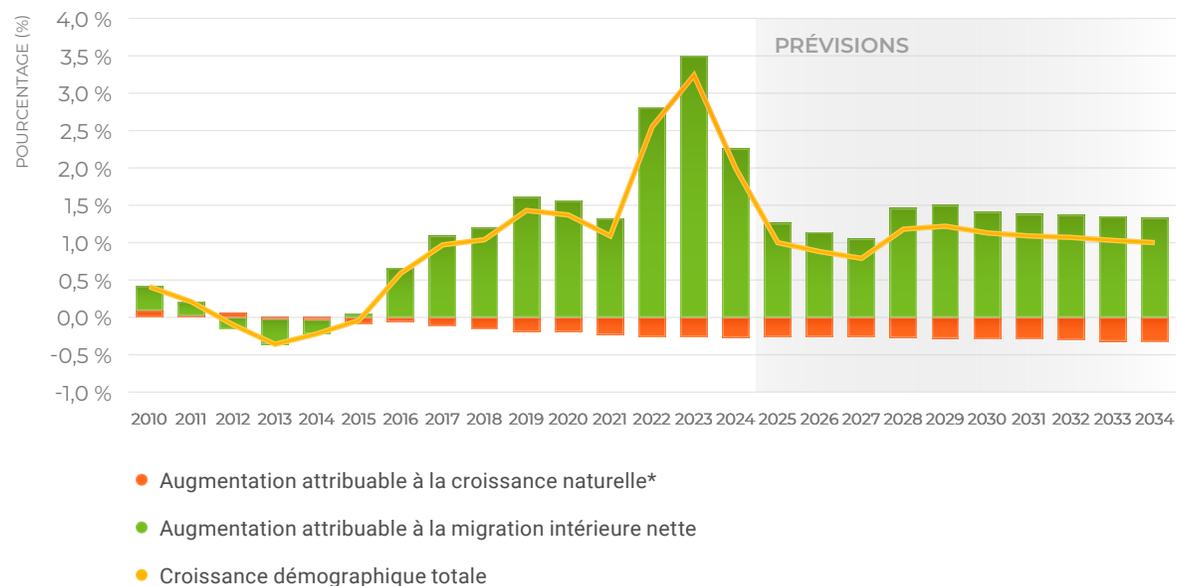
Selon les tendances démographiques, la migration est actuellement la seule source de croissance de la population de la Nouvelle-Écosse. Le taux naturel de croissance démographique* de la province est négatif depuis 2013, et la tendance est à la baisse.

La migration vers la province a été élevée ces dernières années, en raison du faible coût de la vie par rapport à d'autres régions du pays. Les niveaux de migration ont atteint un pic entre 2022 et 2024, la province ayant admis un nombre élevé de migrants permanents et temporaires. Étant donné qu'un grand nombre de ces personnes sont arrivées dans la province alors qu'elles étaient dans la force de l'âge pour travailler et avoir des enfants, le taux de croissance naturel de la population pourrait connaître une certaine hausse au cours des années suivantes.

Ces tendances ne sont toutefois pas appelées à se maintenir. Les modifications apportées au plan d'immigration fédéral devraient réduire le nombre de migrants admis au Canada entre 2025 et 2027, et ramener le taux de croissance annuel de la population de la Nouvelle-Écosse à moins de 0,8 % au cours de cette période. Les années suivantes, les niveaux d'immigration devraient augmenter et la croissance de la population se situer entre 1,0 % et 1,2 % par an.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique en Nouvelle-Écosse au cours de la période de prévision.

FIGURE 3 : SOURCES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (%), NOUVELLE-ÉCOSSE



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)



APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de ConstruForce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². En Nouvelle-Écosse, il existe des classements pour 18 métiers et professions dans le secteur résidentiel et pour 23 métiers et professions dans le secteur non résidentiel.

¹ Le nombre de **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** est déterminé en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les niveaux de formation de ménages ont été élevés en Nouvelle-Écosse ces dernières années, sous l'effet d'un afflux de migrants venus de l'étranger ou d'ailleurs au Canada. Les niveaux ont été particulièrement élevés entre 2022 et 2024, la province ayant admis un nombre important de résidents permanents et non permanents.

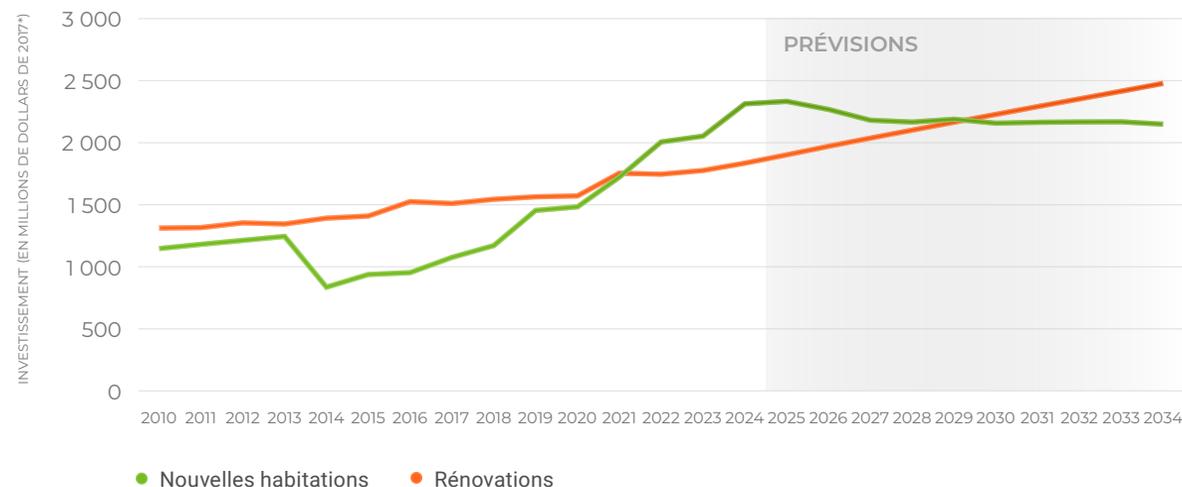
Cette tendance a contribué à stimuler les mises en chantier dans la province au cours des dernières années et à compenser certains effets de la hausse des coûts d'emprunt. Les niveaux d'investissement dans la construction de nouvelles habitations ont augmenté en 2024, en raison de la hausse de la demande de maisons individuelles et de logements collectifs.

À partir de 2026, cependant, l'investissement dans les nouvelles habitations devrait ralentir jusqu'à la fin de la décennie, mais la construction de nouvelles habitations restera bien supérieure aux niveaux historiques. Par type de structure, les mises en chantier de logements collectifs reculeront par rapport au pic de 2024, mais cela sera partiellement compensé par une croissance presque continue de la demande de maisons individuelles. Par ailleurs, les investissements dans la rénovation résidentielle devraient connaître une croissance continue au cours de la période de prévision en raison de la nécessité de moderniser et de réparer un parc de logements vieillissant, de répondre aux besoins d'une population âgée qui préfère vieillir chez elle, et d'offrir une solution plus rentable par rapport à l'achat d'une nouvelle habitation. D'ici 2030, la rénovation deviendra le principal moteur de l'investissement résidentiel dans la province.

La figure 4 montre les tendances anticipées des investissements en rénovation et en logements neufs pour la construction résidentielle.

Le secteur de la construction résidentielle en Nouvelle-Écosse, et dans la municipalité régionale d'Halifax en particulier, est confronté à une forte demande et à une pénurie immédiate de travailleurs, ce qui entraîne, dans certains cas, le report de projets, leur mise en attente pour une durée indéterminée, voire leur abandon. Ces dernières années, les niveaux élevés de migration ont exercé une forte pression sur les taux d'inoccupation des logements locatifs dans la région, et les mises en chantier de projets résidentiels de logements collectifs ont atteint un pic en 2024.

FIGURE 4 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE,
NOUVELLE-ÉCOSSE



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

Même si les niveaux de migration internationale devraient avoir tendance à diminuer à court terme, le gouvernement fédéral ajustant ses objectifs en matière d'immigration, la Nouvelle-Écosse continuera de bénéficier de niveaux positifs de migration en provenance d'autres régions du pays, étant donné le coût de la vie relativement moins élevé dans la province. Ces tendances, combinées aux effets de l'augmentation du remboursement de la TPS pour les immeubles construits expressément pour la location, devraient maintenir l'investissement dans le secteur des nouvelles habitations à des niveaux élevés pendant la majeure partie des dix prochaines années. Les fortes augmentations de la demande de rénovations résidentielles feront de cette composante le principal moteur de l'investissement résidentiel d'ici 2029 et jusqu'à la fin de la décennie.

L'emploi dans le secteur de la construction résidentielle devrait augmenter de façon presque continue tout au long de la période de prévision, dépassant de 21 % les niveaux de 2024 d'ici 2034. L'emploi lié aux nouvelles habitations augmentera de 5 %, tandis que l'emploi lié à la rénovation et à la maintenance augmentera de 36 %.

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

Il convient de noter que cette analyse est basée sur les tendances existantes et sur les forces du marché, et ne tient pas compte des ambitieuses initiatives du secteur public visant à augmenter l'offre de logements. Les interventions gouvernementales directes, telles que les incitatifs fiscaux et les subventions, sont toutefois prises en compte dans l'analyse prospective, car elles ont une incidence plus immédiate sur les forces du marché et le comportement des consommateurs.

**TABLEAU 1 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR DANS
LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, NOUVELLE-ÉCOSSE**

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur résidentiel	6 %	2 %	2 %
Nouvelles habitations	0 %	-3 %	-4 %
Rénovations	12 %	6 %	7 %
Entretien	12 %	6 %	7 %

SOURCE : Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement au sein du secteur et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 18 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 2.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.
- 3** | La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'oeuvre.
- 4** | Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.
- 5** | Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

TABLEAU 2 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, NOUVELLE-ÉCOSSE

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Briqueteurs-maçons	5	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Électriciens	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Tôliers	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	5	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3

SOURCE: Construforce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

L'activité dans le secteur non résidentiel de la province est généralement à la hausse depuis 2020, grâce à un volume important de projets dans le secteur des travaux de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Voir la figure 5.

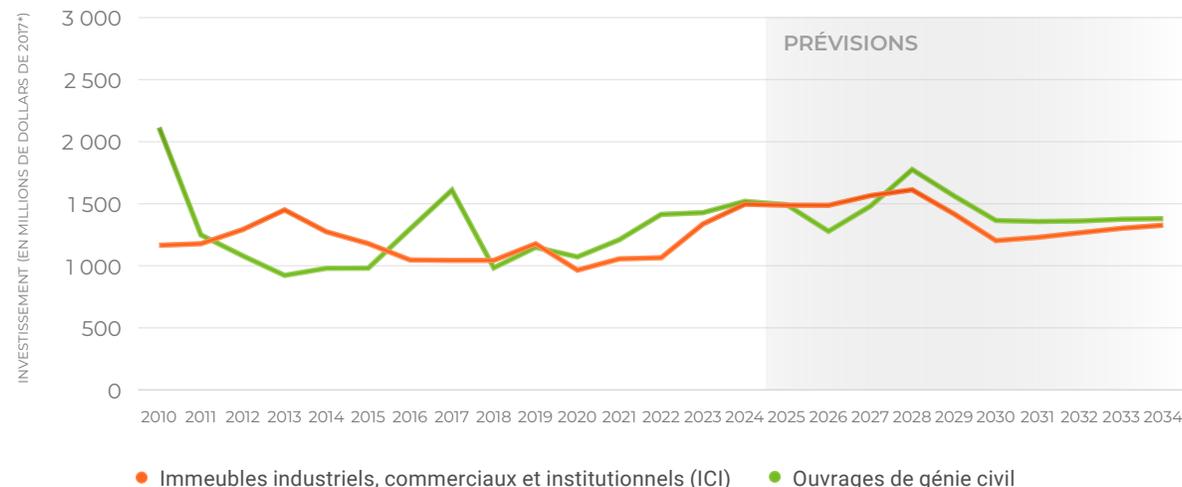
Les niveaux d'investissement en 2024 ont été stimulés par une forte activité dans les travaux sur les routes, les autoroutes et les ponts, ainsi que par des projets de services publics liés à l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que par une forte croissance des bâtiments institutionnels, en particulier les travaux dans les hôpitaux et les écoles.

Selon les prévisions, les niveaux fluctueront en fonction du calendrier des grands projets. L'investissement ralentira à court terme, à mesure que de nombreux travaux de génie civil dépasseront leur période d'activité maximale ou s'achèveront. L'activité dans le secteur des bâtiments ICI restera élevée au cours de cette période, grâce à des projets clés tels que le Queen Elizabeth II Health Sciences Centre à Halifax et des projets de réaménagement d'hôpitaux de Cap-Breton.

L'investissement global augmentera ensuite pour atteindre un pic en 2028 avec des travaux sur plusieurs projets clés, y compris un projet de mine d'or à Goldboro, le nettoyage de Boat Harbour, les travaux en cours sur le projet de fiabilité de la ligne de transport d'électricité reliant la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, et l'intensification prévue des travaux sur le projet d'hydrogène d'EverWind.

Les investissements diminueront jusqu'en 2030, à mesure que ces projets s'achèveront, avant d'augmenter légèrement jusqu'à la fin de la décennie, parallèlement à la croissance démographique et économique.

FIGURE 5 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE, NOUVELLE-ÉCOSSE



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

En raison de ces tendances, l'emploi global dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un pic de 12 % au-dessus des niveaux de 2024 d'ici 2028, avant de ralentir les années suivantes. L'emploi terminera la décennie à 9 % au-dessus des niveaux de 2024, l'activité de maintenance non résidentielle enregistrant un gain significatif de 38 % au cours de cette période, tandis que les travaux de génie civil (2 %) et les bâtiments ICI (inchangés) enregistreront une croissance plus modeste.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

TABEAU 3 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE,
NOUVELLE-ÉCOSSE

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur non résidentiel	4 %	0 %	6 %
Immeubles industriels	32 %	-22 %	7 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	-3 %	-7 %	9 %
Génie industriel lourd	-3 %	-4 %	-5 %
Autres projets de génie civil	29 %	39 %	14 %
Routes, ponts et autoroutes	-5 %	-6 %	-3 %
Entretien non-résidentiel	10 %	13 %	11 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement au sein du secteur et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 23 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 4.

TABEAU 4 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR NON RÉSIDENTIEL, NOUVELLE-ÉCOSSE

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Chaudronniers	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Briqueleurs-maçons	4	4	4	4	3	4	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	4	4	3	2	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	5	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	3	3	4	3	2	3	3	4	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	5	4	2	4	4	3	2	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Grutiers	5	5	3	4	4	3	2	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	4	5	4	3	4	3	2	3	3	3	3
Électriciens	5	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	4	3	4	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	4	4	4	2	2	3	3	3	3
Calorifugeurs	4	4	4	4	4	2	2	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	5	4	3	2	2	3	2	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	3	4	4	3	4	3	2	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	5	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Plombiers	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	5	4	4	4	4	3	2	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	3	5	5	5	3	2	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	3	4	3	2	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3

SOURCE: ConstrForce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

Les besoins d'embauche du secteur de la construction en Nouvelle-Écosse sont estimés à 15 000 travailleurs au cours de la période de prévision, afin de suivre le rythme de la croissance de la main-d'œuvre et de remplacer environ 8 400 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 23 % de la main-d'œuvre actuelle.

Bien qu'une partie de ces besoins d'embauche puisse être satisfaite par l'injection d'environ 7 900 nouveaux arrivants de moins de 30 ans issus de la population locale, il manque environ 7 100 travailleurs qui devront être recrutés en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

FIGURE 6 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION, NOUVELLE-ÉCOSSE



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE : Construforce Canada

RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

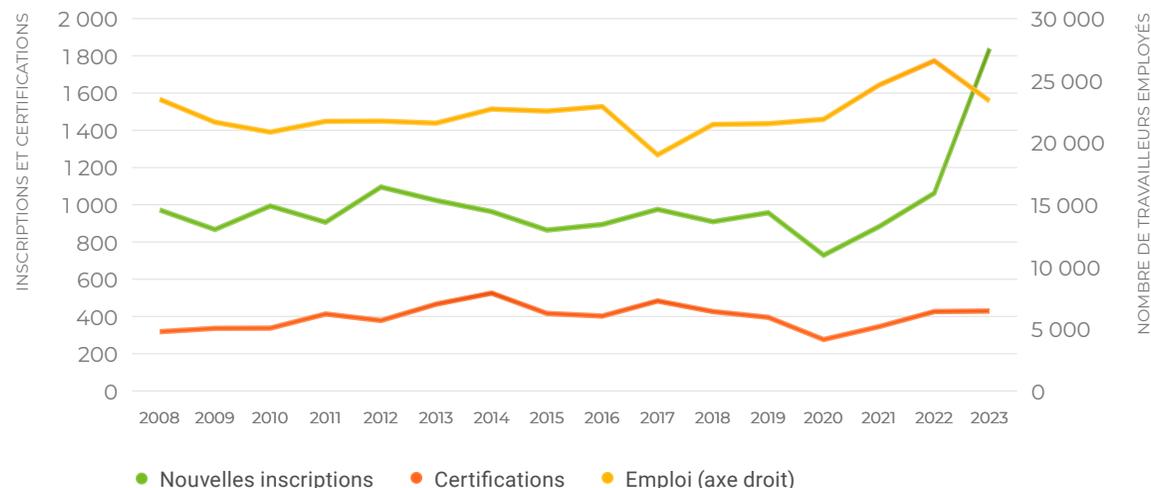
APPRENTISSAGE

Le secteur de la construction fait appel à divers métiers spécialisés, exigeant ou non un certificat de compétence, ainsi qu'à plusieurs spécialités qui ne relèvent pas des systèmes traditionnels de développement de l'apprentissage de la province. Bien que les inscriptions dans les programmes d'apprentissage ne puissent pas être considérées comme une mesure complète du recrutement dans l'industrie, elles constituent néanmoins un baromètre utile de la réussite en matière de recrutement de nouveaux travailleurs.

La formation provinciale a réagi à la croissance de l'industrie au cours des dernières années. En 2023, les nouvelles inscriptions dans les 20 principaux métiers de la construction en Nouvelle-Écosse ont atteint un niveau record, augmentant de 73 % d'une année à l'autre. Le nombre de personnes ayant achevé leur programme de formation a augmenté de 1 % au cours de la même période. (Voir la figure 7.)

En 2023, plus de la moitié des principaux métiers de la construction ont enregistré un nombre record de nouvelles inscriptions, les augmentations annuelles les plus notables étant dans les programmes de formation des tôliers, des briqueteurs et des soudeurs, où les nouvelles inscriptions ont plus que doublé. L'afflux d'apprentis en 2023 entraînera une augmentation significative du nombre de travailleurs certifiés au cours des quatre à cinq prochaines années.

FIGURE 7 :
**NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE,
CERTIFICATIONS ET EMPLOI DANS LES MÉTIERS, NOUVELLE-ÉCOSSE**



SOURCE: Construforce Canada

Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas obtenir le nombre requis de nouvelles personnes de métier durant la période visée. Les métiers de ce groupe comprennent les conducteurs de grue mobile, les couvreurs, les charpentiers, les techniciens d'équipement lourd, les chaudronniers et les électriciens en construction.

**TABLEAU 5 :
DEMANDE DE CERTIFICATION EN CONSTRUCTION ESTIMÉE
ET CIBLE PRÉVUE DE NOUVEAUX VENUS PAR MÉTIER,
NOUVELLE-ÉCOSSE, 2025 À 2034³**

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Conducteur de grue mobile	180	5	●
Couvreur	161	16	●
Charpentier-menuisier	1 782	528	●
Technicien d'équipement lourd	71	41	●
Chaudronnier	99	67	●
Électricien de construction	1 182	1 013	●
Soudeur	113	107	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	57	61	●
Briqueur-maçon	126	135	●
Plombier	648	704	●

³Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2024

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Mécanicien industriel	33	37	●
Technicien de lignes électriques	97	113	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	56	111	●
Tôlier	99	222	●
Électricien industriel	119	339	●
Mécanicien en protection-incendie	12	35	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	163	584	●
Monteur d'installations au gaz	25	57	●
Assembleur de charpentes métalliques (ajusteur)	15	156	●
Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	1	33	●

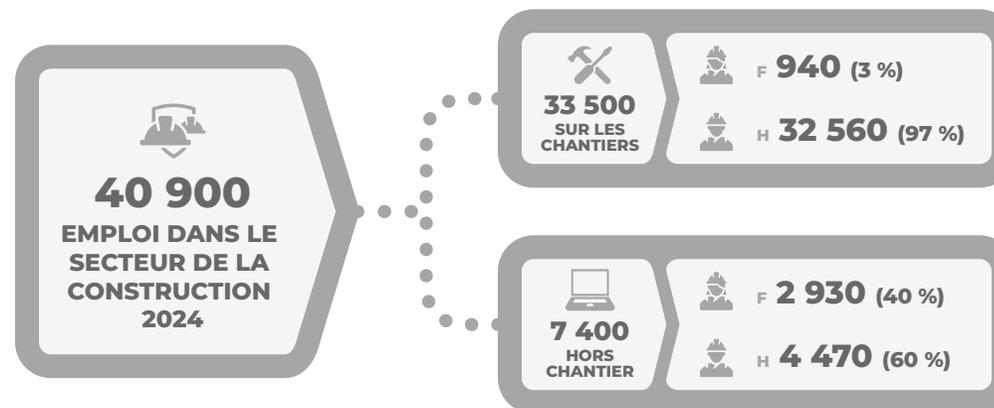
- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers au cours de la décennie entraînera une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Plus précisément, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, y compris les femmes, les Autochtones et les immigrants internationaux, en travaillant à la sensibilisation et en collaborant avec les organismes d'aide à l'établissement afin de promouvoir les possibilités d'emploi auprès des personnes nouvellement arrivées au pays.

En 2024, le secteur de la construction en Nouvelle-Écosse employait environ 3 870 femmes, dont 24 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 76 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 33 500 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes ne représentaient que 3 % (voir la figure 8).

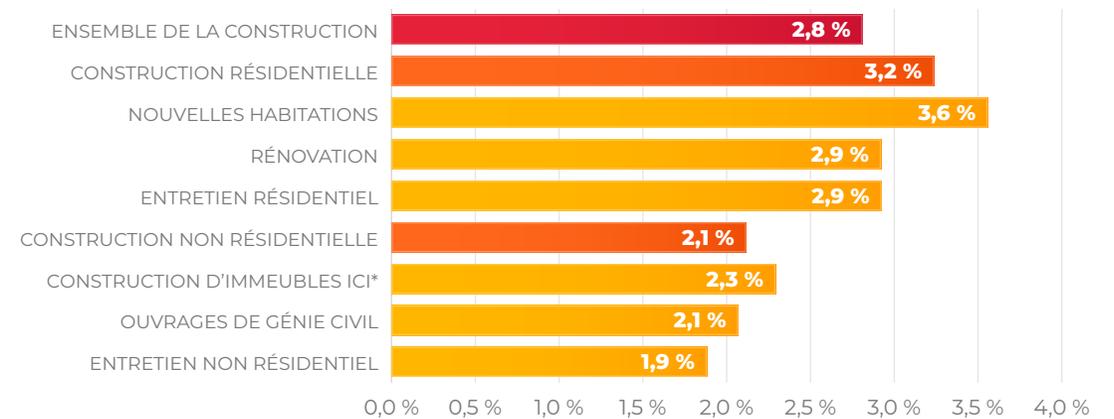
FIGURE 8 :
EMPLOI DÉTAILLÉ EN CONSTRUCTION PAR GENRE,
NOUVELLE-ÉCOSSE, 2024



SOURCE: Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

Les femmes de métier en Nouvelle-Écosse, dont le nombre est estimé à 940, sont représentées dans tous les segments de la construction, mais les femmes représentent une plus grande part du total des personnes de métier dans la construction résidentielle (3,2 %) que dans la construction non résidentielle (2,1 %). Tous segments confondus, c'est dans la construction de nouvelles habitations que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 3,6 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres en construction (21 % de toutes les femmes de métier), charpentières (17 %), gestionnaires en construction (15 %), entrepreneuses et superviseuses (12 %), estimatrices en construction (6 %), ainsi que les peintres et décoratrices, à l'exception des décoratrices d'intérieur (6 %).

FIGURE 9 :
PROPORTION DE FEMMES OCCUPANT DES MÉTIERS ET PROFESSIONS DIRECTEMENT SUR LES CHANTIERS, NOUVELLE-ÉCOSSE



* industriels, commerciaux, institutionnels

SOURCE: Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse. En 2023, les Autochtones représentaient environ 5 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, soit une légère hausse par rapport aux niveaux observés en 2014. Cette part est légèrement inférieure à celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 6). À mesure que la population autochtone continue de croître, les efforts de recrutement devront mettre l'accent sur l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

**TABLEAU 6 :
REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES AU SEIN DE
LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
DE LA PROVINCE, NOUVELLE-ÉCOSSE**

SECTEUR	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN %) AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Construction				
2014	1 700	38 700	40 400	4,2 %
2023	2 000	39 000	41 000	4,9 %
Tous les secteurs				
2014	18 300	474 000	492 300	3,7 %
2023	31 800	499 000	530 800	6,0 %

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.

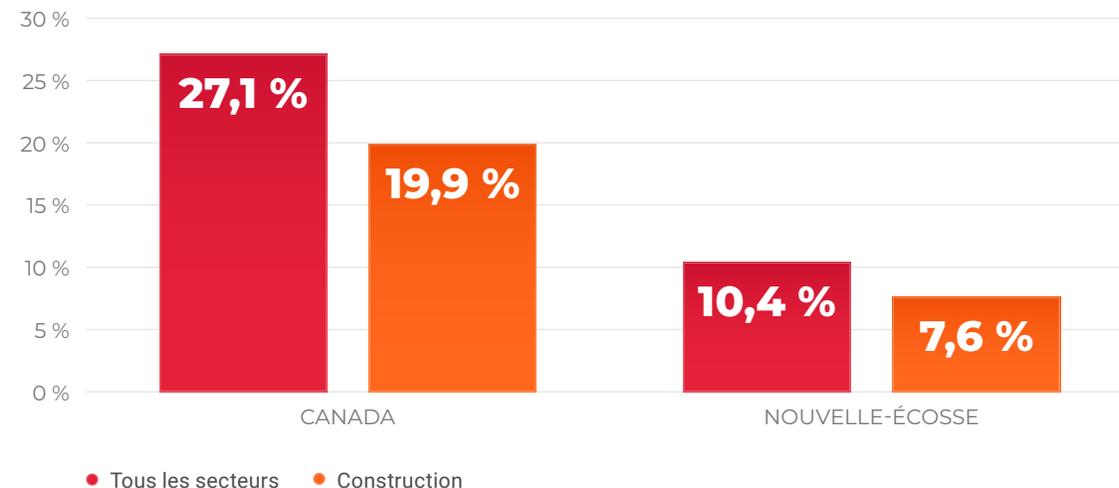


Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse doit également miser sur les nouveaux arrivants (immigrants) au Canada pour répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province.

Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part continuant d'augmenter chaque année, passant de 5,3 % en 2014 à 10,4 % en 2023. Bien que la Nouvelle-Écosse ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants y est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada. De même, la part des immigrants dans l'industrie de la construction en Nouvelle-Écosse (7,6 %) est bien inférieure à celle de l'ensemble du secteur de la construction au Canada. (Voir la figure 10.)⁴

Si l'on se fie aux tendances historiques en matière d'établissement (et en tenant compte des nouveaux objectifs en matière d'immigration), la province devrait accueillir 125 400 nouveaux immigrants entre 2025 et 2034. Comme ces personnes représenteront une part croissante du principal groupe en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction continue de recruter sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

FIGURE 10 :
PROPORTION D'IMMIGRANTS (EN %) AU SEIN
DE LA POPULATION ACTIVE EN CONSTRUCTION, 2023



⁴Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* pour la Nouvelle-Écosse prévoit des trajectoires divergentes pour les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle dans la province.

Les niveaux d'investissement résidentiel, qui ont augmenté de manière significative à mesure que la province attirait un grand nombre de migrants, devraient continuer d'augmenter jusqu'à la fin de la décennie. La croissance sera d'abord stimulée par la demande de nouvelles habitations, en particulier de maisons unifamiliales. Dans les années subséquentes, les mises en chantier de logements collectifs ralentiront, mais cela sera compensé par une forte activité de rénovation résidentielle.

La construction non résidentielle, quant à elle, devrait fluctuer en fonction du calendrier des grands projets. L'investissement diminuera au cours des premières années de la période de prévision, car les travaux ralentiront ou se termineront sur plusieurs grands projets en cours, tant dans le domaine des travaux de génie civil que dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. La mise en chantier de plusieurs grands projets, dont le projet d'hydrogène d'EverWind, augmentera considérablement les niveaux d'investissement, qui atteindront un sommet en 2028. L'investissement diminuera en 2030, mais restera élevé jusqu'à la fin de la décennie.

Le défi pour le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse consistera à combler les besoins d'embauche créés par la combinaison de la croissance et des départs à la retraite prévus. L'industrie est confrontée à un besoin d'embauche potentiel de 15 000 travailleurs d'ici 2034, car 8 400 partiront à la retraite, soit 23 % de la main-d'œuvre de 2024, tout en continuant de répondre à la demande croissante dans le secteur de la construction.

Il sera difficile de répondre à ces besoins en matière d'embauche et cela nécessitera de combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités d'emploi pour les travailleurs ayant des compétences comparables provenant d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de Construforce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système Construforce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par Construforce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de Construforce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

UN SITE CONÇU PAR L'INDUSTRIE POUR L'INDUSTRIE

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à previsionsconstruction.ca

TABLEAUX ET GRAPHIQUES PERSONNALISÉS À PARTIR :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements



(613) 569-5552
info@construforce.ca